Certificat de spécialisation Délégué à la protection des données (DPO)

Fort d'une équipe enseignante composée de professionnels et d'enseignants chercheurs reconnus, le CNAM est devenu depuis quelques années le premier organisme public de formation au droit à la protection des données personnelles.

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :
Le certificat de spécialisation est ouvert aux auditeurs :
- avec niveau bac + 3/4 fortement recommandé et d'une expérience professionnelle dans le domaine si possible
- Avoir le niveau au minimum équivalent aux enseignements dispensés par les UE DRA001 (présentation générale du droit) et DRA002 (initiation aux techniques juridiques fondamentales) du CNAM ou posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires.
- Disposant d'une bonne sensibilisation aux outils des technologies de l'information et de la communication.

Objectifs

- Permettre à l'auditeur de prétendre à l'exercice de la fonction de délégué à la protection des données (DPO) interne ou externe, à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations, professions réglementées ou activités de consulting externe.

- Permettre à l'auditeur de prétendre à l'exercice de la fonction de "référent protection des données" à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations.

- Dans le contexte du RGPD et de la nouvelle loi française sur la protection des données personnelles, identifier les nouvelles contraintes opérationnelles pour les professionnels ainsi que les chantiers "métiers" à mettre en oeuvre à court et moyen terme

Modalités de validation

Validation des trois UE DNT104,DNT105, DNT106

Compétences

- Comprendre les enjeux et obligations de la nouvelle réglementation européenne en matière de protection des données personnelles (RGPD)

- Connaitre le statut et les missions du délégué à la protection des données (DPD / DPO)

- Acquérir les savoir-faire nécessaire à l'accomplissement des missions du DPD en entreprise, organisme public ou associatif.

- Garantir la conformité à la réglementation "informatique et libertés" en interne et vis à vis des autorités publiques (CNIL, régulateurs sectoriels).

- Bénéficier d'une sensibilisation au droit du commerce électronique

- Connaître les droits et obligations dans l'usage des technologies de l'information et de la communication.

- Maitriser les risques juridiques encourus par le représentant légal d'un organisme, l'employeur et les salariés.

Mis à jour le 17-12-2025

Code : CS5200A

14 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale :
EPN14 - Droit et immobilier / Guillaume DESGENS

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) :
Correspondant / Correspondante Informatique et Libertés - CIL (K1903)

Contact national :

EPN14 - Droit

2 rue Conté
75003 Paris

Yasmina NABBACH
par_cnam.droit@lecnam.net

- Appréhender les moyens de protection des ressources et des données informatiques de l'entreprise, de l'organisme public ou associatif.

- Comprendre les enjeux des nouveaux textes ou projets de textes européens du paquet "données" (IA, DSA, DMA, eprivacy, espace européen des données de santé, etc.)

- Réalisation de cas pratiques et mises en situation professionnelle - acquisition de compétences métier
- Acquisition de compétences métier
- Élargissement de compétences

Pôle d'excellence en droit à la protection des données, et fort d'une équipe enseignante composée de professionnels et d'enseignants chercheurs reconnus, le CNAM est par ailleurs devenu depuis quelques années le premier organisme public de formation au droit à la protection des données personnelles, et forme chaque année plusieurs centaines de professionnels au RGPD et à la réglementation "informatique et libertés"

Enseignements

14 ECTS

Droit du numérique	DNT104 4 ECTS
Métier du délégué à la protection des données (DPD / DPO)	DNT105 6 ECTS
Étude de cas - mise en situation professionnelle RGPD	DNT106 4 ECTS